

Rapport de l'organe de révision (contrôle restreint)
aux membres du conseil de la

Fondation du Léman, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la *Fondation du Léman* pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

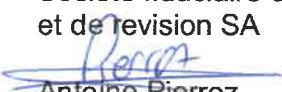
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 4 avril 2018

Société fiduciaire d'expertise
et de revision SA


Antoine Pierroz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

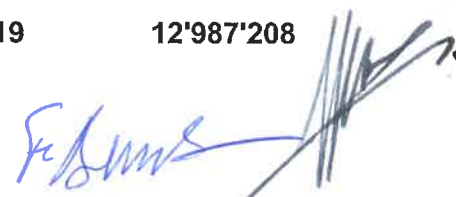

Dominique Rivollet
Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

Fondation du Léman

Genève

Bilan au 31 décembre	2017	2016
	CHF	CHF
Actif		
Caisses	710	1'068
Banques	2'438'990	2'883'554
Dépôts à terme	701'726	710'431
Impôt à la source à récupérer	41'300	19'809
Actif circulant	3'182'726	3'614'863
Titres à la valeur boursière	7'415'937	5'874'308
Réserve pour fluctuations de cours des titres	-1'385'000	-1'185'000
Participation	131'527	119'584
Prêts pour projets en cours	5'697'572	3'186'296
Biens immobiliers à l'étranger	1'032'523	1'032'523
Biens immobiliers à l'étranger (détenus à titre fiduciaire par des tiers)	344'634	344'634
Actif immobilisé	13'237'193	9'372'346
Total de l'actif	16'419'919	12'987'208
Passif		
Passifs de régularisation	12'912	6'000
Capitaux étrangers a court terme	12'912	6'000
Capital de la fondation	50'000	50'000
Fondation :		
- Report de l'exercice précédent	594'832	580'457
- Résultat de l'exercice	(11'984)	14'376
Fonds Coral :		
- Report de l'exercice précédent	7'262'292	7'085'560
- Résultat de l'exercice	1'056'771	176'732
Fonds Edelweiss :		
- Report de l'exercice précédent	4'983'433	6'696'244
- Résultat de l'exercice	2'382'788	(1'712'811)
Fonds Acacia :		
- Report de l'exercice précédent	79'931	0
- Réserve pour bourse	9'722	0
- Résultat de l'exercice	(778)	90'651
Capitaux propres	16'407'007	12'981'208
Total du passif	16'419'919	12'987'208



Fondation du Léman

Genève

Compte de résultat de l'exercice	2017	2016
	CHF	CHF
Produits		
Dons reçus	1'988'024	191'963
Intérêts bancaires	16'035	8'139
Intérêts sur prêts	16'951	36'683
Revenus des titres	150'865	131'777
Bénéfice sur cession titres	0	5'461
Bénéfice de cours sur titres non réalisés	1'271'918	182'685
Gain de change sur autres actifs	301'927	66'881
Total des produits	3'745'720	623'588
Charges		
Honoraires	43'000	24'000
Frais de communication	133	159
Frais de bureau	7'500	7'500
Frais de révision	6'912	6'912
Frais de comptabilité	0	129
Frais de voyage et représentation	2'334	3'534
Frais bancaires et sur titres	57'936	21'788
Perte de change sur prêts	0	45'658
Perte de change sur autres actifs	133'072	0
Dons et subventions accordés	77'369	1'643'912
Dotations à la réserve pour fluctuation de cours de titres	200'000	300'000
Impôts et taxes	150	1'050
Total des charges	528'406	2'054'641
Résultat de l'exercice	3'217'313	(1'431'052)

**Fondation du Léman
G e n è v e**

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2017

Note A - Activité

La Fondation est inscrite au Registre du Commerce du canton de Genève depuis le 5 septembre 1986. Elle a pour but :

- l'aide à la réalisation de projets conduits par des institutions sans but lucratif en vue d'améliorer la situation spirituelle, humaine, sociale, culturelle, artistique et l'éducation à tous les niveaux d'enseignement ;
- l'aide à la famille de manière à promouvoir la famille comme cellule de la société ;
- l'aide aux parents en matière d'éducation.

Le fonds gère les fonds spéciaux suivants :

- **Fonds Coral**, dont la finalité est de promouvoir ou d'aider, par des prêts, des bourses ou des dons, des projets élaborés par des institutions sans but lucratif dans les pays en voie de développement ou dans des régions spécialement défavorisées.
- **Fonds Edelweiss**, dont la finalité est de promouvoir ou d'aider des projets élaborés par des institutions sans but lucratif dans les pays de haut niveau technique et économique.
- **Fonds Acacia**, dont la finalité est de promouvoir ou par des prêts, des bourses ou des dons, des projets éducatifs sans but lucratif dans les pays en voie de développement, dans des régions spécialement défavorisées ou dans les pays industrialisés. Le domaine de ces projets devra être la formation ou l'éducation à tous les niveaux.

Par ailleurs, la Fondation soutient l'activité IIS (Institute for Interdisciplinary Studies), dans le but d'aider des projets interdisciplinaires sur la recherche scientifique.

La Fondation n'a pas de personnel.

Fondation du Léman
G e n è v e

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2017

Note B - Principes comptables adoptés

1. Conversion des monnaies étrangères

Les actifs disponibles et réalisables ainsi que les passifs exigibles en monnaies étrangères sont convertis pour le bilan annuel au cours en vigueur à la fin de l'exercice.

Les gains et les pertes dus aux fluctuations de change sont inclus dans le compte de profits et pertes.

2. Evaluation des titres en portefeuille

Les titres sont évalués à leur valeur boursière à la date de bouclage des comptes annuels. Une réserve pour fluctuation de cours de titres est comptabilisée et présentée en diminution du poste susmentionné.

3. Prêts pour projets en cours

Ces prêts à long terme sont accordés généralement sans intérêt ; ils sont remboursables par tranches annuelles ou semestrielles. Aucune provision pour risque de non-recouvrement n'est enregistrée tant que les termes de remboursement sont respectés.

En cas de non-recouvrement, les prêts peuvent alors être considérés comme dons, et portés à charge du compte de profits et pertes de l'exercice concerné.

4. Fonds spéciaux affectés

Les actifs des fonds spéciaux Edelweiss, Coral et Acacia ne peuvent être employés que dans les buts définis dans leurs règlements.

5. Réserve pour bourses

Le Conseil de Fondation a décidé d'offrir des bourses pour participer à des formations en gestion des établissements d'enseignement. De ce fait, le Fonds Acacia a créé une réserve d'un montant de CHF 10'720.00 et a accordé des bourses en 2017 pour un CHF 998.00.

**Fondation du Léman
G e n è v e**

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2017

Note C – Explications relatives aux biens immobiliers

Au cours des années 1997 à 2009, le Fonds Edelweiss a procédé à l'acquisition d'appartements à Jérusalem dans le cadre de la réalisation du "Centre international d'Education et de Recherche", qui vise à la promotion d'activités de formation et d'éducation, d'échange et de compréhension entre les diverses communautés culturelles et religieuses en Israël.

Afin de réaliser cet objectif, le Centre doit être situé dans une zone accessible à tous, ce qui entraîne des prix de l'immobilier particulièrement importants.

De plus, les vendeurs se rendant compte du besoin pour la Fondation d'acquérir des appartements voisins dans un même bâtiment afin de créer une unité, exigent des prix élevés.

Pour tenir compte de l'expertise des biens immobiliers effectuée le 13 février 2006, des amortissements ont été pratiqués au cours des exercices 2005 à 2010 sur l'ensemble des appartements achetés au cours des années 1997 à 2009. Le montant total des amortissements effectués est le suivant :

Exercice	2005	4'500'000
Exercice	2007	470'000
Exercice	2008	304'296
Exercice	2009	1'077'420
Exercice	2010	11'683
	Total	<u>6'363'399</u>

Après amortissement, la valeur des appartements figurant à l'actif du bilan pour un montant de CHF 1'377'157 représente 17.79% de la valeur d'acquisition totale de CHF 7'740'556.

Note D – Autres informations

- La Fondation détient, au sein du Fonds Coral, l'entier des parts du fonds social de l' « Association for Cultural, Technical and Educational Cooperation – ACTEC », association sans but lucratif de droit belge.
- La Fondation détient, au sein du Fonds Edelweiss, 45% des parts de la société française Patrimoine éducatif Marseille Méditerranée PEMM.